

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

Direction de la Formation Doctorale
et l'Habilitation Universitaire

Sous-direction de la Recherche-Formation
et l'Habilitation Universitaire

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

مديرية التكوين في الدكتوراه

والتأهيل الجامعي

المديرية الفرعية للبحث التكويني

والتأهيل الجامعي

N° : 02/SDRFHU/2017

ALGER, LE 09/01/2017

MESDAMES ET MESSIEURS
LES CHEFS D'ETABLISSEMENT

Dans le cadre de la régularisation des projets de recherche universitaire (CNEPRU) évalués lors de la session ordinaire 2015, ayant obtenus des réserves portant sur la non conformité de l'équipe conformément aux dispositions réglementaires notamment les critères N° 5 et 6 de la note circulaire relative à la gestion des projets de recherche universitaire N° 421/DPGRF/2013 du 31/12/2013, ou bien un avis défavorable émis par les experts, une session de recours est ouverte du Dimanche 15 janvier 2017 au Samedi 21 janvier 2017.

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir informer les intéressés pour l'introduction de leur recours en ligne.

Comptant Sur votre collaboration pour communiquer ces informations aux enseignants – chercheurs relevant de votre établissement, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

